

# INAUGURATION DU SITE « PAROISSE »

*Bruxelles, le vendredi 16 mars 2018.*

*Khalid ZIAN et Michel GUILLAUME, Président et Directeur Général du Logement Bruxellois ont procédé à l'inauguration officielle du site « Paroisse » à Haren en présence de Monsieur Philippe CLOSE, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, de Monsieur Philippe BOLAND, représentant de la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en charge du Logement et de Madame Brigitte DE PAUW, Présidente de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB).*

## 1. DESCRIPTION DU PROJET ARCHITECTURAL

---

Les 14 maisons du complexe « Paroisse » font historiquement partie d'un ensemble de 20 maisons unifamiliales construites en 1927 et situées rue de la Paroisse à Haren. Ne répondant plus aux normes de sécurité, techniques et de confort, elles font l'objet d'un plan de rénovation lourde. Les travaux débutent en mai 2016.

Le projet architectural consiste principalement à :

- Garder l'organisation initiale des maisons tout en décroissant les pièces de vies, en plaçant les cuisines côté « jardin » ou côté « cour » et en agrandissant les baies de la façade sur jardin.
- Retrouver le caractère de la cour commune (impasse Paroisse) en restaurant les façades dans leur état original en incluant le jeu alterné de brique apparentes et d'enduit.
- Supprimer les extensions ajoutées au fil du temps permettant de retrouver la volumétrie initiale des maisons.
- Isoler les maisons par l'extérieur afin de répondre aux exigences de la performance énergétique des bâtiments (les façades à rue sont isolées par l'intérieur afin de préserver leur aspect d'origine).
- Implanter une lucarne au niveau de la toiture de chaque maison pour augmenter le volume habitable sous toiture et créer une vue sur le jardin.
- Installer une salle de bain, une salle de douche et un WC autonome (2 WC autonomes pour les maisons type 2) pour assurer un confort d'usage à ces maisons de 4 chambres.
- Placer un escalier métallique pour rejoindre le jardin depuis le rez-de-chaussée des maisons.
- Dégager les jardins et les cours de tous les aménagements parasites.
- Refaire les structures des toitures en bois en respectant les pentes et les alignements d'origine.

## 2. TYPOLOGIE DES MAISONS

---

Il existe deux types de maisons : un modèle étroit de 4 chambres qui correspond aux maisons n°161-163-165-173-175-177-185-187-186-197-199 rue de la Paroisse et un modèle plus large également de 4 chambres qui correspond aux maisons n°179-181-183.

Les deux types de maisons disposent de quatre niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée, un 1<sup>er</sup> étage et un grenier aménagé. Les espaces de vie sont implantés au rez-de-chaussée et les chambres & sanitaires aux étages.

- **Maisons type 1 :**

RDC :

- Séjour (côté rue)
- Cuisine équipée/salle à manger (avec une cloison amovible pour une séparation avec le séjour)
- Accès au jardin privé via un escalier métallique

1<sup>er</sup> étage :

- Une grande et une petite chambre
- Une salle de bain (baignoire, lavabo et place pour machine à laver)
- WC séparé

2<sup>ème</sup> étage :

- Une grande et une petite chambre
- Une salle de douche (douche et lavabo)
- Un local pour la chaudière à condensation (au gaz)

- **Maisons type 2 :**

RDC :

- Séjour/salle à manger (côté jardin)
- Cuisine équipée
- WC séparé
- Accès au jardin privé via un escalier métallique

1<sup>er</sup> étage :

- Une grande et une petite chambre
- Une salle de bain (avec baignoire, lavabo et place pour machine à laver)
- WC séparé

2<sup>ème</sup> étage :

- Une grande et une petite chambre
- Une salle de douche (douche et lavabo)

### 3. ABORDS

---

L'organisation des espaces extérieurs des maisons a également été préservée avec des jardinets sur rue et des jardins arrières privés ainsi qu'avec l'installation de clôtures entre les jardins (travaux à réaliser).

Les jardins privés des maisons sont accessibles via un escalier métallique à partir des espaces de vie situés au rez-de-chaussée de chaque maison.

La cour intérieure (impasse Paroisse) a été remise en état après le remplacement des égouts et l'installation d'un nouveau collecteur.



### 4. FICHE TECHNIQUE

---

#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Le Logement Bruxellois

#### TUTELLE

Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

#### ENTREPRISE

In Advance s.a.  
Entreprise Générale de Construction  
Rue de la Grenouillette, 2E - 1130 Haren

#### ARCHITECTES

Bureau Vers plus de bien-être / V+ sprl  
M. Aidas KRUTEJAVAS et M. Thierry DECUYPERE  
rue le Lorrain, 82 - 1080 Bruxelles

#### CONSEILLER PEB

Bureau Ariade  
Rue Jean Benaets, 63 bte1 - 1180 Uccle

#### COORDINATEUR SÉCURITÉ ET SANTÉ

Health & Safety Consulting – B<sup>2</sup> sprl  
Rue Colonel Bourg, 127 - 1140 Bruxelles

**FINANCEMENT** : crédit budgétaire SLRB

**BUDGET** : 4.070.000€ (maisons + abords)

**COÛT/M<sup>2</sup>** : 1.574€ (surface brute)

**PEB** : de 46 à 50 kWh/m<sup>2</sup> an (basse énergie)

**SUPERFICIE** :

- 2.585 m<sup>2</sup> : 14 maisons (surface brute)
- 1.653 m<sup>2</sup> : 14 maisons (surface logement)